

me semble que ces deux dénominations sentent bien leur XVIII^e siècle.

Derrière la maison susdite existait, appartenant au sieur Deschamps, un pré que l'Administration avait voulu acquérir ; mais elle fut prévenue par le sieur Morand qui en devint propriétaire et refusa d'accepter les propositions des recteurs ; ceux-ci ne demandaient cependant qu'à se substituer aux mêmes prix et conditions. Le public, instruit de ces contestations, ne manqua pas d'attribuer au désir de se venger cette construction qui masquait complètement l'acquisition faite par M. Morand. On donna donc à cette maison le nom d'*Hôtel de la Vengeance*. Les apothicaires, dans un mémoire contre l'hôpital, auquel ils voulaient interdire la vente des remèdes, ne manquèrent pas de lui reprocher *de bâtir un palais qui masque les fonds d'un citoyen avec lequel il a eu un procès*. Les recteurs répondirent à ce mémoire et protestèrent contre l'accusation d'avoir voulu satisfaire une mesquine rancune. Cet Hôtel de la Vengeance a, je crois, subsisté jusqu'à l'époque du siège de Lyon, pendant lequel il fut brûlé. On le voit figuré sur un plan de l'architecte Decrénice (1). Il était situé au bout de la grande allée, à la hauteur de l'avenue de Créqui. Plus loin, sur l'emplacement de la place Kléber, existait un bassin dont je me souviens d'avoir vu la margelle seulement, car il avait été comblé.

XII.

Nous voici arrivés à une époque où les terrains des hospices, sur la rive gauche du Rhône, vont prendre de plus en plus de la valeur, par suite de la construction du pont Morand. Depuis 1743, l'Hôtel-Dieu possédait le privilège des bacs, entre le bastion de Saint-Clair et le pont de la Guillotière, et nous avons

(1) Né vers 1731, mort sous la hache révolutionnaire, le 21 janvier 1794. C'est sur ses dessins qu'a été construit le bâtiment de la Manécanterie, — LYONNAIS DIGNES DE MÉMOIRE — qui a été barbarement badigeonné dans le courant de 1858.